



problème avec la Caf SUR prime activité

Par **petitefee95360**, le **06/11/2019 à 18:24**

bonjour,

la caf m'a retiré les droits pour mon fils car soi disant je leur ai dit qu'il ne vivait pas avec moi, or il vit chez moi et chez son père je leur ai juste expliqué que pour des raisons économiques son lycée étant près de chez son père la semaine il dort chez lui ils m'ont tout retiré et me réclame le trop perçu soit 5634 euros. Or mon fils est entièrement à ma charge. tous les mois il me retire ma prime d'activité intégralement.

Comment puis je procéder pour faire valoir mes droits je n'y arrive pas avec la CAF ou bien qu'il ne me retire pas l'intégralité de ma prime d'activité.

bonne réception,

bien cordialement,

Par **Visiteur**, le **06/11/2019 à 18:56**

Bonjour

Pour la CAF, un enfant qui reste chez son père la semaine, n'est pas à votre charge.

Par **youris**, le **06/11/2019 à 19:03**

bonjour,

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF.

mais si vous avez dit à la CAF comme vous l'écrivez , que votre fils vit chez vous et chez votre père, il y a bien un changement de situation familiale.

Salutations